



## **DÉLIBÉRATION**

Retrait de la délibération 7.5 du 11 décembre 2019 concernant la constitution d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire – commune de Limoges, rue Paul Cézanne – propriété de Monsieur et Madame TIXIER

1 DOCUMENT - Publié le 24 Avril 2025

Délibération du 17 avril 2025



